

Procès-verbal de création de l'Association Intercommunale

"Les Rencontres Brayonnes"

En date du Mercredi quinze Juin Deux Mille cinq

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Alain MAUCHRETIEN, Daniel LANGLOIS, Nadège LEFEBVRE, Alain GOURGAND, Daniel ARZOT, Isabelle SPRIET, Jean-Claude VERDEAU, Michel ALLARD, Bernard LE CALVEZ, Claude PETIGNY, Odette PERRAULT, Jocelyne LANGLOIS, Régis GENTIEN, Christian RODIER.

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Madame Nadège LEFEBVRE, elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration et du bureau
4. Détermination du montant des cotisations

DELIBERATIONS

Point 1. Présentation du projet :

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite : Association Intercommunale "Les Rencontres Brayonnes"
Avec siège au 1 Rue des Ecoles - BP 7 - 60850 LE COUDRAY ST GERMER

Point 2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

Point 3. Élection des membres du conseil d'administration

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

L'ensemble des membres présents sont candidats

Sont élus à l'unanimité : Alain MAUCHRETIEN, Daniel LANGLOIS, Nadège LEFEBVRE, Alain GOURGAND, Daniel ARZOT, Isabelle SPRIET, Jean-Claude VERDEAU, Michel ALLARD, Bernard LE CALVEZ, Claude PETIGNY, Odette PERRAULT, Jocelyne LANGLOIS, Régis GENTIEN, Christian RODIER.

Élection du bureau :

Candidat au poste de **Président** de l'Association : Daniel LANGLOIS

Autre candidat : 0

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Candidat au poste de **Vice-Président** de l'Association : Christian RODIER

Autre candidat : 0

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Candidat au poste de **Trésorier** de l'Association : Jean-Claude VERDEAU

Autre candidat : 0

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Candidate au poste de **Secrétaire** de l'Association : Jocelyne LANGLOIS

Autre candidat : 0

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres de l'Association donne pouvoir au Président, Monsieur Daniel LANGLOIS, d'ouvrir un compte chèque au Crédit Agricole de La Chapelle aux Pots et celui-ci donne pouvoir au Trésorier Monsieur Jean-Claude VERDEAU.

Point 4 : Détermination du montant des cotisations

Le montant de la cotisation annuelle est fixée à 1 €.

Pour extrait conforme au procès-verbal
Fait au Coudray St Germer, le 15 Juin 2005

Signatures :

Le Président
Daniel LANGLOIS

la Secrétaire
Jocelyne LANGLOIS